



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ-ÉGALITÉ-FRATERNITÉ

COMMUNIQUÉ DE PRESSE COMMUN

Le 14 juin 2023, la proposition de loi visant à régulariser le plan local d'urbanisme intercommunal de la Communauté de Communes du Bas-Chablais était adoptée par l'Assemblée nationale.

Plusieurs parlementaires des groupes LFI et Écologistes ont alors saisi le Conseil constitutionnel.

Par une décision n° 2023-852 DC du 20 juillet 2023, le Conseil entérine l'article unique de la proposition de loi portant modifications réglementaires au plan local d'urbanisme intercommunal de la Communauté de Communes du Bas-Chablais et l'a ainsi déclarée conforme à la Constitution.

Une proposition de loi déposée par Cyril Pellevat et Sylviane Noël, rapportée par Martine Berthet au Sénat, et rapportée et défendue par Anne-Cécile Violland à l'Assemblée nationale.

La collaboration et l'implication de tous les parlementaires de la Haute-Savoie ont permis de débloquer une situation qui, à terme, devrait permettre au projet de liaison autoroutière entre Machilly et Thonon de voir le jour.

Nous espérons ainsi, conformément au calendrier, la désignation du concessionnaire avant la fin de l'année 2023.

Anne-Cécile Violland
Députée de Haute-Savoie

Antoine Armand
Député de Haute-Savoie

Christelle Petex-Levet
Députée de Haute-Savoie

Sylviane Noël
Sénatrice de Haute-Savoie

Virginie Duby-Muller
Députée de Haute-Savoie

Véronique Riotton
Députée de Haute-Savoie

Cyril Pellevat
Sénateur de Haute-Savoie

Loïc Hervé
Sénateur de Haute-Savoie

Xavier Roseren
Député de Haute-Savoie